

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DUPÔLE MÉTROPOLITAIN  
DU GRAND AMIÉNOISDEPARTEMENT  
DE LA SOMME

Séance du 8 février 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	33

Objet de la délibération
FINANCES Débat d'Orientation Budgétaire 2021
Référence
1_20210208_7.1.1

Date de la convocation
03/02/2021

Date d'affichage
11/02/2021

L'année deux mille vingt et un, le huit février à 09 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'Amphithéâtre Jean CAVAILLES – Espace Dewailly à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Mme FOURÉ, M. DECLE, Mme VERRIER, RIFFLART, GEST, Mme RODINGER, Mme PINON, DEBART, DUFOUR, BOCQUILLON, CAPELLE, Mme THIEBAUT, SUIN, FRANCOIS, GAILLARD, DELFOSSE, Mme A-M LEMAIRE, DESFOSSES, LENGLET, MAGNIER, THUILLIER, DINOUEARD, BABAUT, CHEVIN

Excusés ayant donné procuration :

M. MERCUZOT donne pouvoir à M. RIFFLART  
Mme DELÉTRÉ donne pouvoir à M. GEST  
Mme VANDEPITTE donne pouvoir à M. DECLE  
M. DOVERGNE donne pouvoir à M. CAPELLE  
M. WATELAIN donne pouvoir à Mme A-M LEMAIRE  
M. PETIT donne pouvoir à M. THUILLIER  
M. DURIEUX donne pouvoir à M. THUILLIER  
Mme HIVER donne pouvoir à M. MAGNIER  
Mme LEROY donne pouvoir à M. BABAUT

Excusés, absents : MM. SAVREUX, FOUCAULT, Mme SAVARIEGO, DARRAGON, THEVENIAUD, RENAUX, DESSEAUX, OURDOUILLÉ, SURHOMME, Mme QUIGNON, DELNEF, Mme LEMAIRE, Mme CARON-DECROIX, CLIQUET, STOTER, Mme De WAZIERS, BOHIN, NOBLESSE

A été nommé(e) secrétaire de séance : M. Paul-Eric DECLE

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une obligation prévue à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce débat doit intervenir dans les deux mois précédant le vote du budget primitif, acte majeur de la vie financière la collectivité.

La préparation, l'adoption et l'exécution du budget sont les trois temps d'un processus rythmé par les étapes que représentent le DOB, le vote du budget primitif et du budget supplémentaire, puis la présentation du compte administratif. Chacune de ces étapes permet au Comité syndical de débattre en toute transparence des politiques publiques mises en œuvre au bénéfice des EPCI membres et donc des habitants de notre territoire.

Les orientations budgétaires permettent de présenter les grandes lignes de la stratégie budgétaire de la collectivité, dans un contexte marqué par la contrainte et une imprévisibilité renforcée.

Bien que n'ayant aucun caractère décisionnel, la teneur du DOB doit faire l'objet d'une délibération afin de permettre au représentant de l'Etat de s'assurer du respect de la loi.

L'ambition du DOB n'est pas de détailler l'affectation des moyens aux priorités du Pôle, ce qui sera effectué au budget primitif, mais de s'en tenir aux grandes orientations et à la stratégie financière et budgétaire déterminée pour répondre aux enjeux du projet politique de notre territoire.

Ce DOB constitue donc un moment important de la vie de notre collectivité.

Le rapport joint en annexe a été présenté. A l'issue des explications fournies par Mme Brigitte FOURÉ, vice-présidente chargée des Finances et de l'Administration Générale, un débat s'instaure.

Il est demandé au Comité syndical de fixer les orientations budgétaires 2021.

Le Comité syndical,  
Entendu l'exposé du Président,  
Vu l'avis de la commission finances du 18/01/21,  
Vu l'avis du bureau syndical du 22/01/21,  
Après en avoir délibéré.  
A l'unanimité

- Prend acte des orientations budgétaires 2021 présentées.

Fait et délibéré le 8 février 2021  
Et ont signé les membres présents ;  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
P. RIFFLART



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois**

**Utilisateur : Leriverend Emilie**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	120210208711
Date de la décision :	2021-02-08 00:00:00+01
Objet :	FINANCES - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.1 - débat d'orientation budgétaire
Identifiant unique :	080-200082063-20210208-120210208711-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à emilie.leriverend@grandamienois.com

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-200082063-20210208-120210208711-DE-1-1_0.xml	text/xml	1042
Nom original :		
délib1_20120208_711_DOB.pdf	application/pdf	79942
Nom métier :		
99_DE-080-200082063-20210208-120210208711-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	79942
Nom original :		
5_DOB 2021.pdf	application/pdf	1965740
Nom métier :		
21_DO-080-200082063-20210208-120210208711-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1965740

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 février 2021 à 09h43min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 février 2021 à 09h43min17s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 février 2021 à 09h43min19s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>10 février 2021 à 09h44min19s</i>	<i>Reçu par le MI le 2021-02-10</i>
--	--------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------